

Sujet : [INTERNET] Le Bois de Bramard

De : combis.dominique@laposte.net

Date : 27/05/2022 12:47

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Copie à : collectifboisdebramard@protonmail.com

M. le Préfet,

Les zones humides sont devenues si rares que nos busards de Haute Loire doivent nicher dans le ray grass au lieu du carex d'autrefois ; ils mettent leur nichée dans un grand péril et ce sont des heures et des heures de surveillance et d'attentions pour sauver les petits.

Que reste-t-il pour les bêtes sauvages ? Des bois remplis de chemins et bordés de routes, des champs et des prés bordés de barbelés, des fossés régulièrement fauchés, des ruisseaux à sec et des rivières fatiguées...

Pouvez-vous leur laisser ces 11 ha ? Nous leur avons déjà tellement pris...

Respectueusement

Dominique Combis